

## **CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE**

**Séance du 22 Mars 2018 à 20h**

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes BILLOUD, CHABRIDON, SIGNORET, PARENT et COULON, Mrs PANNETIER, REVILLON, PRUDENT et GUILLEMIN

Excusé : Mr LAMY-PERRET

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Le Compte-rendu du 20 Février 2018 est approuvé à l'unanimité.

Mme le Maire demande à ce que soient rajoutés trois points à l'ordre du jour, le remplacement de l'employée communale chargée de l'entretien des locaux, le positionnement du nouveau columbarium et la vente du bâtiment de l'école. Le conseil municipal accepte.

### **Vote du compte administratif et du compte de gestion 2017**

Mme le Maire présente le Compte Administratif de l'année 2017 qui fait apparaître un excédent d'exploitation de 154 341,47 euros et un déficit d'investissement de 45 616,68 euros. Le Compte de Gestion 2017, reflet de la comptabilité tenue par le receveur, présente les mêmes résultats.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve et vote le compte Administratif 2017, 09 voix pour et une abstention et le Compte de Gestion de l'année 2017, 10 voix pour.

### **Affectation du résultat 2017 sur le budget 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'affectation du résultat suivante :

Le résultat reporté de fonctionnement de 2017 est affecté au compte 002 (recette de fonctionnement) pour un montant de 107 152,79 euros ainsi qu'au compte 1068 (recette d'investissement) pour un montant de 47 188,68 euros et le déficit d'investissement 2017 est affecté au compte 001 (dépense d'investissement) pour un montant de 45 616,68 euros.

### **Débat d'orientations budgétaires**

Différentes dépenses sont prévues

Marquage au sol et stationnement limité à 20 minutes à la pharmacie pour 2 851,38 euros

Voirie Rue Saint-Exupéry en face de la sortie du parking pour 2 719 euros

Aménagement de la cour des appartements : environ 200 euros

Deux bancs : environ 500 euros

Une débroussailleuse pour 665 euros

Un transpalette pour 350 euros

Un vidéoprojecteur pour 600 euros

Un meuble pour la bibliothèque 650 euros

Un triangle clignotant pour le camion : 350 euros

Cinq barrières : 90 euros pièce

Sont à l'étude, une climatisation pour les bureaux de la mairie ainsi qu'un nouvel élément pour l'aire de jeu (susceptible d'être financé par la communauté de communes compétente désormais en la matière).

### **Chemin latéral vers La Colas**

Une enquête publique d'une durée de 15 jours est nécessaire pour déclasser ce chemin. Mme le Maire doit désigner un commissaire enquêteur. Les riverains joignant au chemin seront prévenus des dates de l'enquête et un avis paraîtra à la fois dans le Journal de Saône-et-Loire et dans l'Exploitant Agricole. Suite au rapport du commissaire, le conseil municipal prendra la décision finale.

### **Comptes-rendus de réunions**

-conseil d'école de Viré : Le projet numérique installé pendant les vacances de Noël a été présenté. A la rentrée prochaine, l'école reviendra à un fonctionnement sur 4 jours sous réserve que l'académie donne son aval.

-Le compte administratif du syndicat des eaux a été voté à la dernière réunion. Le budget 2018 est en cours de préparation avec un investissement important pour la création d'un troisième puits de captage à Montbellet.

-Le compte administratif du SIVOM a également été voté.

### **Questions diverses**

-Remplacement de Mme POUILLAT : Dans un premier temps, les employés du service technique occuperont ce poste à titre transitoire.

-Vente du bâtiment de l'école : « Action Immobilière », agence de Pont-de-Vaux, a estimé le bien. Les locataires actuels seront contactés pour savoir s'ils sont intéressés pour l'acheter.

-Le nouveau columbarium sera installé près du dernier acheté.

-Les compteurs GRDF de type Gaspard permettant une communication automatique des consommations seront déployés sur la commune d'ici 2020.

-Des études sont en cours pour un éventuel rachat du prêt pour le bâtiment de la mairie.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 11 Avril 2018 à 20 heures.

Le Maire  
Patricia CLÉMENT